

PLAN D'ACTION DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS DE PSLC 2018-2019

RECONNAISSANCE – SENSIBILISATION – ACCESSIBILITÉ – CONCERTATION – DÉVELOPPEMENT

OBJECTIF 1

Accompagner et soutenir les clubs dans la continuité de la mise en place du programme de développement des patineurs dépistés de la région.

- **Moyen 1 : Mettre en place un comité de suivi du programme de développement des patineurs.**
 - Élaborer un plan d'action pour soutenir les clubs et pour mettre en place un plan de communication afin d'informer les différents intervenants des clubs sur les éléments à prendre en considération pour faciliter l'intégration et la continuité du projet.
 - Informer les parents des patineurs dépistés par une ou des rencontre(s) ou soit par Facebook (groupe fermé) et faire un suivi aux patineurs dépistés.
 - Identifier les entraîneurs qui adhéreront au projet et prévoir le soutien à ceux ayant des besoins particuliers et faire parvenir leurs noms à la responsable provinciale.
 - Présenter aux entraîneurs intéressés(es) les travaux réalisés par des entraîneurs de la région lors des séminaires ou autres occasions.

OBJECTIF 2

Vérifier l'application et la continuité du programme de développement des patineurs dans la région.

- **Moyen 1 : Rencontrer et sensibiliser les clubs et les entraîneurs de la région pour faciliter l'adhésion et les échanges entre les différents intervenants du club afin de développer le meilleur partenariat possible pour continuer le programme de développement des patineurs.**
 - Présenter le plan d'action du programme de développement lors du mini-congrès de septembre.
 - Assurer la diffusion annuelle du plan d'action du programme de développement des patineurs.
 - Inviter les clubs du milieu à des rencontres du comité de développement et voir ensemble comment on pourrait collaborer.
 - Présenter les différentes avenues du programme aux personnes présentes.
 - Faire connaître et maximiser les différentes mesures de soutien reliées au programme de développement des patineurs.
 - Faire la promotion des activités jeunes dépistés sur le site Internet, Facebook. (Entre autres les séminaires)
 - Mettre, sur le site Internet de la région, le lien pour visionner les patrons moteurs.
 - Aider les entraîneurs mentors de club à faire le dépistage des patineurs.

OBJECTIF 3

- **Accompagner et soutenir les entraîneurs mentors de club au niveau de l'enseignement et du suivi du programme de dépistage.**
 - **Moyen 1 : Plan de formation et d'accompagnement des entraîneurs**
 - Élaborer un plan de formation pour les entraîneurs portant sur la planification des apprentissages et de l'évaluation et du soutien aux patineurs.
 - Proposer des orientations aux entraîneurs pour les patineurs dépistés et pour l'arrimage et le suivi entre l'entraîneur du club et l'entraîneur mentor.
 - Établir un moyen de communication efficace entre l'entraîneur mentor de club et l'entraîneur mentor de la région.
 - Demander aux entraîneurs mentors de club de faire appliquer, par les entraîneurs de clubs, les patrons moteurs dans leur enseignement.

OBJECTIF 4

- **Faire le suivi des patineurs du programme de développement de la région.**
 - **Moyen 1 : Identifier, dans un cartable, le patineur dépisté, pour mettre les évaluations, les résultats de compétitions et autres éléments importants du patineur.**
 - Acheter une fiche ou un cartable pour mettre les documents de suivis des patineurs dépistés.
 - Amener chacune des fiches ou cartables à chaque compétition du patineur et le mettre dans la salle des spécialistes de données pour que ces derniers puissent y insérer leur(s) résultat(s).
 - **Moyen 2 : Aviser les officiels lors de compétitions qu'il y a des patineurs du programme de développement à la compétition.**
 - Aviser les officiels lors de compétitions qu'il y a des patineurs du programme de développement mais sans nommer les patineurs.
 - L'officiel mentor devra sélectionner une équipe d'officiels pour faire des évaluations lors de compétitions régionales.
 - L'officiel mentor devra organiser une évaluation lors d'une compétition de la région pour les athlètes qui ont été sélectionnés.
 - L'officiel mentor devra aider pour la sélection des patineurs selon la demande de l'entraîneur mentor régional.

QUESTIONS?

